

LA CRISE SANITAIRE A RÉVÉLÉ DE NOMBREUSES INÉGALITÉS DANS L'ACCÈS AUX OUTILS DISTANCIELS. QUELLES NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE APRÈS UNE TELLE CRISE ?

Entretien avec Pierre Ferracci, Président du Groupe ALPHA

©Philippe Devernay



Quels constats portez-vous sur la formation professionnelle dans un contexte de télétravail ?

Pierre Ferracci : Le mot formation est contenu dans celui de transformation ! Je pense que nous sommes dans une période charnière au cours de laquelle tous les acteurs de l'entreprise doivent se réunir autour de fondamentaux : la formation, l'élévation des compétences des salariés, la transmission de savoir-faire. Il en va de la survie de nombreux métiers que l'on n'a su ou pu transformer. Comment s'y employer alors que les salariés, les premiers concernés, réclament plus de télétravail ? Comment concilier ces attentes avec les exigences du collectif ? Ce sera l'un des enjeux de la rentrée. Certains organismes de formation misent sur une montée en puissance des formations distancielles. Au Groupe ALPHA, nous avons envisagé de telles sessions mais nous nous sommes vite rendu compte que l'on ne peut se passer de temps en présentiel, comme l'on ne peut opter pour le tout-télétravail ! Les temps de formation et d'échanges dans un cadre collectif doivent perdurer.

Estimez-vous que la formation professionnelle puisse enfin être un sujet de négociation ?

Pierre Ferracci : Après l'adoption de la loi Avenir professionnel, nous avons tous ce souhait ! Cela n'a pas été forcément le cas. Or, selon moi, la formation professionnelle doit devenir un sujet de débat de dialogue social parce que la stratégie des entreprises ne peut plus se concevoir sans une définition claire, à long terme, d'une connaissance fine des métiers impactés, ceux en émergence et ceux devant être accompagnés. Encore plus dans ce contexte de crise multiple, lié, ne l'occultons pas, à la transformation numérique parfois mal assumée. Je trouve que le dialogue social pendant la crise a été plus fécond que prévu, centré notamment autour de la santé des salariés. Mais, l'annonce de nombreuses restructurations rebat toutes les cartes. Il est certain que les enjeux de formation professionnelle seront centraux pour permettre aux salariés concernés de rebondir et pour préserver des compétences nécessaires pour l'avenir.

De quels relais disposent les acteurs de l'entreprise ?

Pierre Ferracci : Tous les acteurs impliqués dans la formation professionnelle doivent pouvoir y contribuer pour la renforcer. C'est avant tout une question de coordination entre eux, qu'il s'agisse des régions, de l'Education nationale, des partenaires sociaux et des branches pour une offre de formation à la mesure des attentes

des bassins d'emplois. Cela sera crucial dans les semaines à venir. Car, sans une offre de qualité, la meilleure des politiques a peu de sens. Notre industrie, les filières d'avenir, les entreprises et les régions doivent pouvoir s'appuyer sur une telle offre de formation, performante, anticipatrice et adaptée.

Il est question de renforcer le CPF. Qu'en pensez-vous ?

Pierre Ferracci : Avec le CPF, le salarié est devenu un acteur responsable de son parcours professionnel. A l'époque de sa création, certains s'étaient interrogés sur les conséquences en termes d'équité, sachant que beaucoup de salariés, souvent les moins qualifiés, ont du mal à se saisir des opportunités de formation. Ces interrogations ont été, me semble-t-il, confortées par la période récente, les plus qualifiés étant ceux qui se formaient le plus. Quid des autres ? Je suis plus que jamais favorable à une politique plus incitative, négociée, responsabilisante, conciliant les ressources supplémentaires à mobiliser pour les chômeurs ainsi que pour les actifs en difficulté et le maintien des efforts de qualification pour tous les autres.